

Une démarche innovante du Tribunal de Commerce de Chambéry

Etape 1

Le Tribunal de Commerce de Chambéry a lancé, en octobre 2006, une opération collective d'envergure afin de faciliter la sauvegarde des entreprises en difficulté. Cette opération a pour objectif de concevoir, tester et mettre en œuvre un dispositif plus vertueux et plus performant en Savoie, grâce à de nouvelles pratiques individuelles et collectives.

Il s'agit de sensibiliser chacun et de mettre en œuvre une dynamique de responsabilité collective afin d'éviter l'isolement du chef d'entreprise face à ses difficultés. Il faut modifier le comportement du dirigeant et des acteurs pour que le Tribunal de Commerce ne soit plus considéré comme une dernière extrémité.

Dans ce contexte, le TC de Chambéry (*en partenariat avec l'Institut Français des Praticiens de Procédures collectives et la Caisse des Dépôts*)

organisait le 15 mai, à Chambéry, un colloque d'information sur les mesures concrètes qui seront mises en place prochainement en Savoie.

4 thèmes sont proposés : détecter les entreprises en difficulté, inciter le chef d'entreprise à entrer dans la procédure avant qu'il ne soit trop tard, développer les bonnes pratiques pour l'amélioration des procédures et favoriser le rebond.

Ce colloque est à destination des chefs d'entreprises, salariés, acteurs économiques et institutionnels, élus et administrations.

L'Agence Economique a animé, depuis octobre 2006, un groupe de travail et a participé activement à la préparation de ce colloque.

Etape 2

Octobre 2007